

POUVOIR

EN CAS D'INDISPONIBILITÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026 DE PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT

*POUVOIR à renvoyer par voie postale à Patrimoine-Environnement
6-8 passage des Deux-Sœurs 75009 Paris
ou par mail à contact@associations-patrimoine.org*

Je soussigné(e) :

-
- ☐ Adhérent(e) individuel(le) à Patrimoine-Environnement (lur-fnassem)
 - ☐ Président(e) de l'association dénommée,
membre de Patrimoine-Environnement (lur-fnassem)

À jour de la cotisation 2026,

1- Donne pouvoir à Président, membre du bureau, administrateur ou tout autre membre de l'association, pour me représenter lors de l'assemblée générale ordinaire du 17 avril 2026, à Paris (75), et de participer à tous scrutins.

Ou

2- Donne pouvoir à M. ou Mme membre de mon association qui sera présent(e) à l'assemblée, pour me représenter lors l'assemblée générale ordinaire du 17 avril 2026, à Paris (75) et de participer à tous scrutins.

Fait à le 2026.

Signature, précédée de la mention « *Bon pour pouvoir* ».